



## Genève et le théâtre

Quel était le statut de la comédie et des spectacles à Genève entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles? En dépit des idées reçues, des pièces étaient en effet jouées officiellement à l'époque de Jean Calvin et il faudra attendre 1732 pour voir le premier arrêt interdisant officiellement la comédie à Genève. Et Xavier Michel de se demander alors dans quelle mesure l'interdiction du théâtre ne participe pas d'un certain mythe de la Réforme, constitutif de la pensée genevoise du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. *Le théâtre interdit? Les réglementations des spectacles à Genève entre Calvin et Rousseau*, par Xavier Michel, Slatkine, 2015, 179 p.

